

La Paraphilatélie

2ème partie

par: André Dufresne

LES PIRATES DE LA PHILATELIE

Les pirates de la philatélie nous ont pris d'assaut il y a bon nombre d'années déjà. Nos grands-pères se plaignaient des trop nombreuses surcharges sur timbres des colonies françaises, des longues séries de Labouan ou des oblitérations de complaisance de Bornéo du Nord... Nos pères affrontèrent les avalanches de Tannou Touva, et nous-mêmes sommes assaillis de myriades de timbres magnifiquement colorés, dépeignant scènes et paysages, animaux, insectes, poissons et sports, qui viennent en majorité de pays arabes, mais aussi d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Les pirates auxquels nous nous attaquons aujourd'hui sont ceux de la Côte des Pirates (Trucial States, aujourd'hui Emirats Arabes Unis), sur le golfe Persique. Ces minuscules principautés féodales, désertes et arides, certaines habitées par quatre ou cinq mille nomades illétrés, découvrirent vers 1965 les richesses à tirer d'une vente de timbres-poste organisée de façon systématique; Abou Dhabi, la plus grosse et plus riche des principautés, résista à la tentation, et sa politique philatélique resta propre. Celle de Dubai, deuxième état en importance, fut confiée à l'Intergovernmental Philatelic Corporation; ses timbres sont à la limite de l'acceptable, et Scott lui a ouvert ses pages.

Les cinq autres états, Chardjah (Sharjah), Foudjayrah (Fujeira) Ras al Khaima, Om el Gowein (Umm al Jiwayn) et Adjman (Ajman) émirent, de 1964 à 1972 (date de la fusion de ces états en une fédération) des milliers de vignettes de toutes sortes, en séries comportant parfois plus de 40 timbres, erreurs, non dentelés, blocs feuillets, tirés à part, épreuves de luxe, papier métallique, j'en passe et des meilleures.

Le principe d'émission: la principauté confie à un marchand généralement libanais, un contrat d'exclusivité par lequel celui-ci émet, avec ou sans l'approbation de l'Etat concerné, tous les timbres qu'il juge à propos d'émettre, moyennant rétribution représentant tel pourcentage des ventes. Plusieurs modalités existent, mais on comprend que le marchand a intérêt à multiplier les émissions pour augmenter son profit.

La situation se complique quand on sait que certains contrats n'étaient pas exclusifs, ce qui explique qu'un état peut avoir émis deux ou trois séries la même année pour honorer le même événement. De plus, certains marchands, leur contrat expiré, continuèrent à émettre des timbres, sans autorité.

Contrairement à la croyance générale, la majorité de ces timbres ont été mis en vente - en quantités réduites, naturellement - dans chacun des états. Mais les timbres émis après l'expiration d'un contrat, ou ceux nombreux émis par l'union des Principautés en 1972, n'ont jamais eu d'usage ou de reconnaissance.

Le seul catalogue facile d'accès qui en donne une liste est le Minkus 1974-1975, mais ce dernier ne distingue pas entre séries émises avec ou sans autorisation.

Deux des principautés qui avaient la "chance" d'avoir des "dépendances" ont fait émettre des timbres pour ces dernières. C'est ainsi que Manama, garnison de quelques dizaines de soldats, au centre de la Péninsule d'Oman, est une dépendance d'Ajman, et que Khor Fakkan, sur la mer d'Oman, avec ses deux sous-dépendances de Dibba et Kalba, relève de l'émir de Sharjah.

Le cauchemar est maintenant terminé, les sept principautés et les deux dépendances ont formé la Fédération des Emirats Arabes Unis, dont la politique philatélique est très conservatrice; les spéculateurs ont dû chercher ailleurs (Guinée-Bissau, Nicaragua, Togo, Comores, etc.).

Un défi maintenant: qui peut se vanter de pouvoir réunir une collection comportant une série à l'état neuf, émise par chacune des neufs entités politiques de la Côte des Pirates, et chacune de ces séries représentant des scènes typiques du territoire émetteur?

BONNE CHASSE!



La philatélie Pour qui? Pourquoi? Comment?

Cet ouvrage philatélique illustré de nombreux timbres canadiens apporte aux philatélistes et aux sociétés philatéliques du Québec des renseignements pratiques puisés à même les connaissances de philatélistes expérimentés. Les philatélistes peuvent se procurer cette brochure au secrétariat de la Fédération, 1415 est, rue Jarry Montréal, H2E 2Z7. Le prix est de deux (2) dollars.

